

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Limousin

Camille MEUNIER* & Julien JEMIN**

Article rédigé par le secrétariat de rédaction
d'après l'enregistrement audiovisuel de cette communication et revu par Julien JEMIN.

Résumé

Classé comme espèce Vulnérable sur la liste rouge nationale de l'UICN, le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, est un petit crapaud européen dont l'aire de répartition est en déclin. Afin de limiter sa régression, cette espèce fait l'objet, dès 2011, d'un Plan National d'Actions. L'espèce est bien présente en Limousin et a déjà été étudiée en 2005-2006 afin de mieux connaître son aire de répartition régionale et la dynamique des plus grosses populations. Le Limousin était donc fortement motivé pour décliner ce plan national à l'échelle régionale. Pour ce faire, il était nécessaire de remettre à jour l'aire de répartition de l'espèce et de poursuivre l'étude de la dynamique des plus grosses populations connues. Les prospections réalisées dans la région montrent qu'il existe plusieurs populations à fort potentiel mais que l'espèce a disparu de certains sites. La destruction de l'habitat semble en être la principale cause. Le suivi par Capture – Marquage – Recapture des six plus grosses populations connues montre un état de conservation satisfaisant. Cependant l'avenir de certaines de ces populations semble plus incertain avec une reproduction limitée depuis plusieurs années voire une disparition des sites de reproduction. Afin d'assurer la pérennité de cette espèce en Limousin, l'ensemble des propriétaires de parcelles à sonneur ont été contactés, des conventions ont été élaborées et plusieurs aménagements en sa faveur sont programmés.

Mots-clés : *Bombina variegata*, conservation, dynamique de population, gestion.

* Stagiaire au GMHL

Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin - 11 rue Jauvion - 87000 LIMOGES - gmhl@gmhl.asso.fr

** Chargé d'Études au GMHL

Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin - 11 rue Jauvion - 87000 LIMOGES - j.jemin@gmhl.asso.fr

Quelques rappels sur l'espèce

Morphologie

Le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, comme son nom l'indique, a un ventre jaune marbré de noir. L'organisation des taches noires sur son ventre est propre à chaque individu (comme une empreinte digitale). Elle permet donc de marquer individuellement les spécimens par simple photographie et de suivre ainsi l'évolution des populations d'une année sur l'autre. Des callosités nuptiales sont présentes sur les avant-bras des mâles et permettent de sexer les individus.

Habitats de reproduction

Il s'agit d'une espèce pionnière qui affectionne les milieux perturbés, instables et généralement pauvres en végétation, en compétiteurs et en prédateurs. Il est parfois difficile de déceler sa présence et on le rencontre en particulier dans des sites créés par l'activité humaine : les ornières forestières, les abreuvoirs, les cours de ferme, les flaques, les mares, les fossés, les ruisseaux qui s'écoulent dans les prairies pâturées ; milieux où il est régulièrement observé en Limousin avec le pâturage bovin.

Contexte général

Le Sonneur à ventre jaune en Limousin

L'espèce est relativement bien présente en Haute-Vienne, sur le sud-ouest de la Corrèze et dans le nord de la Creuse.. En Limousin, elle évite cependant les zones d'altitude supérieures à 500 m, d'où son absence du plateau de Millevaches et des contreforts du Massif central.

Une première étude en 2005-2006

L'étude présentée ici fait suite à une première étude menée en 2005 et 2006 par Julien JEMIN (JEMIN, 2006) dont le but était de mieux connaître la répartition régionale. Une prospection par maille avait donc été entreprise et s'est concentrée sur les territoires de moins de 500 m d'altitude (figure 1). L'étude a montré que le sonneur était présent sur 38 % du territoire. Elle a aussi tenté d'évaluer les relations entre l'état des populations et la nature de l'environnement en s'intéressant plus particulièrement à six populations réparties sur l'ensemble de la région. Trois d'entre elles étaient composées de plus de 50 individus, effectif important car selon la bibliographie connue, la plupart des sites présente généralement des effectifs de l'ordre d'une à deux dizaines d'individus. Ainsi, malgré sa limite d'aire de répartition occidentale, le Limousin présente encore de très belles populations pour cette espèce.

Cette étude a également montré que les habitats propices au sonneur sont essentiellement les prairies bocagères et les milieux boisés, lesquels sont bien présents en Limousin.

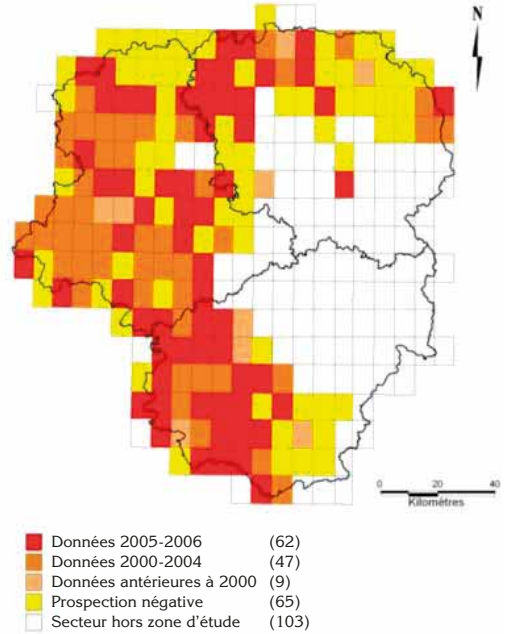


Figure 1. Répartition du Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* en Limousin suite à l'étude 2005-2006. GMHL 2007

Déclinaison régionale

Pourquoi décliner le PNA en Limousin ?

Au regard des différentes études menées sur cette espèce ces 5 dernières années, le Limousin est apparu comme l'une des régions présentant un fort enjeu pour cette espèce de par la présence de populations encore importantes mais également par sa position de limite d'aire de répartition géographique. Ainsi, le Limousin a décidé de ne pas attendre la mise en place du PNA et de continuer sur sa dynamique de 2005-2006.

3 fiches actions retenues pour 2011

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) est en charge de la déclinaison régionale du plan national d'actions dont 3 fiches actions ont été retenues pour 2011 :

- Connaissance de la répartition géographique et suivi de l'évolution des populations ;
- Proposition d'outils de protection ;
- Actions de communication et de sensibilisation.

Suivi des populations

Méthode

Le suivi a été effectué par la technique appelée « Capture – Marquage – Recapture ». Sur chaque site d'étude, le principe est de capturer un maximum de sonneurs, de photographier leur face ventrale et de les relâcher sur place. Une deuxième session de capture et de prise de vue photographique est ensuite réalisée quelques temps après (2 à 3 semaines). L'analyse des photographies aux différentes sessions permet ainsi de remarquer les nouveaux spécimens et la recapture de certains individus. Par cette méthode on peut ensuite obtenir le taux de recapture (qui permet d'évaluer la bonne prospection du milieu) et un estimatif de la population via un modèle mathématique fonction des conditions d'étude (Modèle Jolly-Seber).

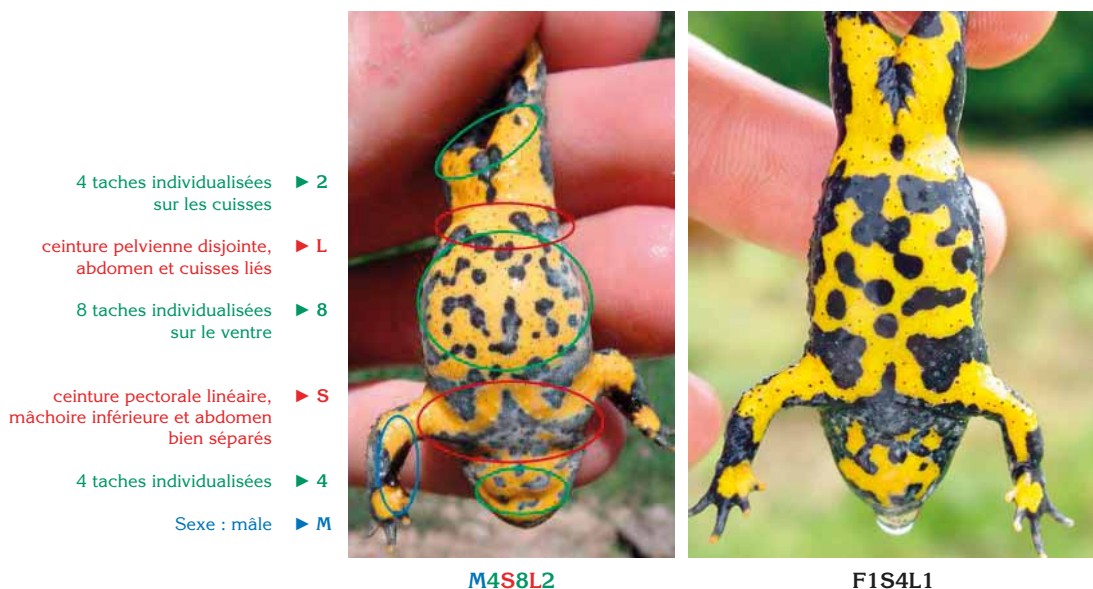


Figure 2. Méthode d'attribution d'un code aidant à la comparaison photographique. GMHL 2005

Pour comparer les photographies, un code est attribué à chaque individu. La première lettre de ce code correspond au sexe de l'individu (M : mâle, F : femelle ; J : juvénile), Le chiffre suivant est le nombre de taches individualisées sur la gorge, elles ne doivent pas toucher ni les ceintures, ni le contour de l'animal. La lettre suivante indique si le jaune de la gorge est séparé (S) par la ceinture ou lié (L) avec le jaune du ventre. Le chiffre suivant est le nombre de taches individualisées présentes sur le ventre. La lettre suivante indique si le jaune du ventre est séparé (S) ou lié (L) avec le jaune des cuisses. Le dernier chiffre est le nombre de taches sur les cuisses. On peut bien évidemment avoir plusieurs individus avec le même code, il s'agit d'un outil d'aide au tri dans la banque de photographies. Cette méthode ne permet pas d'individualiser complètement les sonneurs et il est nécessaire d'effectuer une comparaison visuelle systématique.

En 2011, 6 populations ont été suivies parmi lesquelles 5 avaient déjà fait l'objet d'un même suivi en 2005. La sixième population a été récemment découverte sur un étang : l'étang du Bois Coutelle à Vigeois (19) ; il s'agit d'une population importante atypique puisque localisée sur un étang, milieu pérenne.

Résultats

Les résultats du suivi de 2011 (tableau I), montrent trois populations à plus de 100 individus et deux populations entre 50 et 100 individus. La reproduction (indices de pontes, têtards, juvéniles) a également été relevée. D'une manière générale, en 2011, la reproduction a été faible car la météo a provoqué un assèchement rapide des points d'eau favorables.

Stations (Dpt)	Nb total	Taux recapture (%)	Estimation	Reproduction
Rancon (87)	57	32	62	Non
Saint-Auvent (87)	69	22	120	Oui
Chéniers (23)	3	100	3	Non
Champsanglard (23)	128	52	145	Oui
Vignols (19)	60	23	51	Oui
Vigeois (19)	109	4	756	Oui



Figure 3. Evolution des populations estimées de Sonneur à ventre jaune sur 5 stations en Limousin entre 2005 et 2011. GMHL 2011

L'analyse de l'évolution des populations reste un exercice difficile car le recul est généralement trop faible et les biais importants. Les effectifs estimés tendent à montrer une diminution au sein des populations de Rancon et Saint-Auvent (figure 3). En 2005, la population de Chéniers affichait 9 individus capturés. En 2011 seuls 3 individus ont été capturés. La disparition des milieux favorables semble être l'explication de cette diminution. Les populations de Champsanglard et Vignols se portent plutôt bien avec un effectif qui est à la hausse. Il convient de rappeler que cette espèce présente une importante plasticité quant à son mode de reproduction, laquelle s'explique par le caractère « éphémère » des milieux de reproduction utilisés. En effet, son absence sur une zone ne signifie pas systématiquement la disparition de la population mais l'absence de conditions favorables ; l'espèce pouvant rentrer en estivage lorsque les conditions favorables à sa reproduction ne sont pas réunies. L'apparition d'un milieu temporaire suite à une perturbation peut alors provoquer une sortie de dormance et une explosion de la reproduction.

Mesures de gestion et aménagements

Site de Rancon

La population se trouve aux abords d'une carrière en fin d'exploitation. Grâce au GMHL, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin va acquérir la parcelle afin de mettre en place des aménagements en faveur de l'espèce. Le souhait est de créer des mares, certaines temporaires et d'autres plus permanentes situées en contrebas de la carrière afin d'être toujours alimentées en eau. Il est aussi prévu de curer un fossé situé en bordure de la carrière car il se comble progressivement. Long d'environ 50 mètres, ce fossé sera entretenu par tronçon par la commune. Le fossé situé de l'autre côté de la route doit faire l'objet également d'un entretien car il est envahi par la Renouée du Japon, plante invasive.

Site de Saint-Auvent

Le sonneur est présent dans des ornières de débardage en forêt. Il a été proposé à la société d'exploitation forestière de mettre en place un système de barrière pour conditionner le chemin emprunté par les engins de débardage au cours de l'année avec deux chemins différents. Le chemin est suffisamment large pour que les engins passent d'un côté ou l'autre de la barrière. En période hivernale, la barrière serait maintenue ouverte au-dessus du site de reproduction de manière à entretenir la perturbation du milieu par les engins et maintenir les ornières favorables. En période de reproduction, la barrière serait fermée au-dessus du site de reproduction et la circulation aurait lieu sur le chemin latéral (figure 4). Les ornières entretenues en hiver seraient ainsi maintenues pouvant abriter les sonneurs, les pontes et les têtards sans risque d'écrasement, risque majeur en forêt.



Période hivernale
Passage obligatoire des engins dans l'ornière pour entretenir le milieu temporaire.



Période estivale
Protection de l'ornière lors de la reproduction et passage des engins à côté.

Figure 4. Dispositif de protection et d'entretien des milieux aquatiques temporaires favorables au Sonneur à ventre jaune. GMHL 2006.

Site de Cheniers

Avec très peu d'individus capturés en 2011, le GMHL a prévu de signer des conventions avec deux propriétaires concernés, celui du site actuel et celui des sites où les sonneurs étaient présents en 2005. Ces sites sont aujourd'hui complètement comblés. Les conventions permettront d'autoriser le suivi des populations sur plusieurs années, de recréer les mares comblées et de favoriser le pâturage des prairies de manière à perturber plus fréquemment le milieu. On limitera également la mise en défens pour éviter que les mares et fossés ne se comblesent de nouveau naturellement. Par endroit, il sera conservé une mise en défens partielle offrant une zone de refuge au sonneur pour pondre. Les têtards pourront ainsi se développer sans risquer d'être écrasés par les animaux qui viennent s'abreuver dans les mares au milieu des prairies.

Site de Champsanglard

Même si la population de sonneurs se porte bien sur ce site, des mesures de gestion sont également prévues afin d'éviter le comblement de certaines mares, lesquelles commencent à vieillir. Les mares trop ombragées sont moins favorables à la reproduction. Il est donc prévu un abattage léger à proximité afin de rouvrir le milieu. Des chantiers bénévoles sont également envisagés chaque année afin de recréer progressivement de petites mares secondaires, autour de la mare principale, offrant des sites pionniers.

Site de Vignol

Situé au sein d'un site Natura 2000, cette population de sonneurs est localisée sur un chemin communal. Avec l'animateur du site Natura 2000, le GMHL prévoit la mise en place de panneaux informatifs. Il faudrait également surveiller les projets de débardage pour s'assurer qu'ils soient menés en dehors de la période de reproduction du sonneur. Un cahier des charges a été établi pour la création, la restauration et l'entretien des mares au sein de la zone forestière et à proximité du chemin.

Site de Vigeois

Cette nouvelle population étudiée ne nécessite pas de mesures de gestion pour l'instant. Il faudrait enlever un tas de gravats situé à proximité de l'étang et continuer de mettre l'étang en eau tardivement. En effet, cet étang est géré actuellement par un camping qui le met en eau en juillet, à l'arrivée des touristes. Cette mise en eau tardive est favorable au Sonneur à ventre jaune car elle permet d'éviter l'installation d'autres espèces d'amphibiens ou de poissons. L'étude de ce site doit se poursuivre car la population de sonneurs y est très importante avec plus de 85 individus comptabilisés en juillet 2011. Très peu de juvéniles ont été retrouvés après étude. Ces derniers doivent certainement trouver refuge au sein des habitats favorables situés autour de l'étang. Des prospections plus poussées doivent être menées afin de trouver ces sites de dispersion.

Bibliographie

JEMIN J. 2006. Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, en Limousin : Répartition, Statut, Populations et Habitats. GMHL. 73 p.